

LE QUOTIDIEN

JOURNAL DU SOIR.

MERCIER & CIE., EDITEURS-PROPRIETAIRES.

JEUDI, 15 NOVEMBRE 1883

16, CÔTE DU PASSAGE, LEVIS.

FEUILLETON DU QUOTIDIEN
15 novembre 1883.

LA Maison des mystères.

(Suite)

Le gentilhomme s'attendait à le trouver plongé dans une obscurité profonde ; ce fut donc avec quelque surprise qu'il aperçut deux pâles rayons, deux traînées à peine lumineuses, se détachant sur les ténèbres.

Ces reflets presque pareils à ceux qui tombent d'une meurtrière étroite au fond des cachos souterrains, provenaient de deux ouvertures, larges à peine comme le trou que fait une balle, pratiquées à hauteur d'homme dans la boiserie, et permettant non seulement de voir, mais encore d'entendre ce qui se passait dans la grande salle.

M. de Kerjean appliqua ses yeux aux ouvertures complaisantes, et il assista à toute la scène que nous venons de raconter, scène qui fut pour lui d'un immense intérêt, car dès les premières paroles échangées entre la visiteuse et la Goule, il avait de son côté reconnu la duchesse.

Ceci posé, revenons à Péline.

Après s'être rassurée que madame de Simeuse, tout entière à sa pensée intérieure, ne la suivait point du regard, la maîtresse du Logis-Rouge s'approcha lentement de la boiserie derrière laquelle se trouvait Kerjean.

Elle appliqua ses lèvres à l'une des ouvertures, et, d'une voix très basse mais parfaitement distincte pour l'hôte du cabinet secret, elle dit :

—Tiens-toi prêt à me secourir... Le hasard est pour nous, et ta fortune est faite.

La peine avait-elle achevé que ces deux mots faibles comme un souffle, arrivèrent à son oreille :

—J'ai compris...

Certaine désormais de la réussite du plus audacieux et du plus habile de tous les projets, Péline revint à la table carrée et reprit sa place dans le grand fauteuil.

—Eh quoi ! demanda la duchesse. Un si court repos vous a-t-il suffi ?

—Me voici prête, répondit la fausse centenaire, et cette fois c'est d'une autre manière que je vais interroger l'oracle...

Elle étala sur la basane rouge un jeu de tarots de grande dimension ; elle en disposa les cartes selon les règles, et elle commença de longues et mystérieuses opérations que madame de Simeuse regardait sans les comprendre à travers les trous de son masque, et dont le détail serait fatigant et sans intérêt pour nos lecteurs.

Nous savons d'ailleurs que Péline jouait en ce moment une comédie habile, et que sa réponse aux questions de la duchesse devait être complètement indépendante de celle que les tarots allaient lui donner.

—C'est fini, dit-elle tout à coup après un silence.

Madame de Simeuse se prit à trembler et n'eut pas la force de murmurer une question.

Péline reprit :

—Ne vous abandonnez point ainsi, madame, aux terreurs folles qui vous obsèdent... je vous apporte l'espérance...

Un soupir de joie s'exhala des lèvres de la duchesse dont les

deux mains jointes s'élevèrent vers le ciel, par un mouvement sublime, pour remercier Dieu... La noble femme, dans sa reconnaissance, ne se souvenait plus que le lieu où elle se trouvait était un lieu maudit...

—Le péril est grand... il est terrible... poursuivit la Goule, cependant je crois possible encore de l'éloigner de la tête de votre enfant...

—Oh ! s'écria la pauvre mère, dites-moi, dites-moi, madame, ce que je dois faire pour cela !

—Vous ne pouvez rien... —Hélas !... balbutia la duchesse. Ce que je ne peux pas, moi, sa mère, mon Dieu, qui donc le pourra ?

—Un homme. —Cet homme, quel est-il ? Son nom !... apprenez-moi son nom !

—J'ignore ce nom. Madame de Simeuse fit un signe de surprise et de découragement.

—Au moins, reprit-elle, dépeignez-moi celui qui doit sauver ma fille...

—Comment vous le dépeindre ?... Je ne le connais pas.

—Mais alors, s'écria la duchesse avec un élan de douleur l'espoir que vous me donniez tout à l'heure n'était que mensonge et raillerie cruelle... car enfin cet homme, s'il existe et si je le rencontre, je ne pourrai le reconnaître... —Cet homme existe, madame. Il ne m'est possible ni de vous dire son nom, ni de vous tracer son portrait... mais il m'est possible de vous le montrer lui-même...

—Me le montrer ! répéta madame de Simeuse en se demandant si elle était le jouet d'un rêve.

—Oui, madame, répondit Péline, et je le ferai si vous m'en donnez l'ordre...

—Et quand le ferez-vous ? —À l'instant même. —Où ?

—Dans cette maison... dans la chambre où nous sommes... —Je ne vous crois pas... je ne peux pas vous croire... Cet homme n'est point ici... il ne saurait être ici...

—Aussi, n'est-ce point lui que je vous montrerai, mais son fantôme, sa ressemblance... une vapeur fugitive qui prendra sa forme et ses traits... —Madame de Simeuse frissonna —S'agit-il donc d'une évocation ? demanda-t-elle.

—Oui, madame. —L'œuvre du démon ! fit la duchesse avec horreur.

Péline ne répondit pas. Quelques secondes s'écoulèrent ; puis la duchesse s'écria avec l'accent d'une résolution désespérée :

—Ai-je le droit d'hésiter ?... Non !... non !... C'est pour ma fille... S'il faut me perdre pour sauver Jane, que Jane soit sauvée et que je sois perdue !... Evoquez un fantôme !... Evoque le démon ! je suis mère... je n'ai plus peur...

Et madame de Simeuse, brisée par des émotions écrasantes, se laissa retomber sur la chaise qu'elle venait de quitter.

La maîtresse du Logis-Rouge alla prendre aussitôt dans le laboratoire un réchaud de fer rempli de charbon, une boîte de cuivre et une baguette d'ébène.

Elle alluma le charbon, et elle plaça le réchaud entre la table carrée et la porte du cabinet secret.

Avec la baguette d'ébène elle traça un large cercle sur le parquet, entre la table carrée et le réchaud, auquel elle mit le feu.

—lacez-vous au milieu de ce cercle, madame,—dit-elle à la duchesse,—et souvenez-vous qu'une fois l'évocation commencée vous ne devez point en sortir sous peine de mort... —Souvenez-vous aussi qu'il n'est pas permis d'adresser la parole aux apparitions sans appeler sur sa tête le même danger, inévitable et foudroyant.

Je n'oublierai rien murmura madame de Simeuse en se conformant aux prescriptions de la Goule et en prenant place au centre du cercle magique.

Une flamme bleuâtre voltigeait au-dessus des charbons embrasés, d'où s'échappaient des fourmillements d'étincelles.

Péline souleva le couvercle de la boîte de cuivre, elle prit dans cette boîte une poignée de poudre blanche qu'elle jeta sur le brasier. Aussitôt s'élevèrent des tourbillons d'une fumée épaisse dont l'odeur était suave comme les parfums de l'encens.

La maîtresse du Logis-Rouge disparut dans ces vapeurs opaques, impénétrables au regard, et madame de Simeuse entendit sa voix qui disait :

—Je vais prononcer la formule d'évocation. Quand le nuage qui nous enveloppe sera dissipé vous aurez devant vous l'image de l'homme qui doit sauver votre fille. Regardez bien cet homme et regardez-le vite, car l'apparition ne durera qu'une seconde.

En même temps Péline appuyait le doigt sur le ressort de la porte secrète ; puis, s'approchant de la table carrée, elle se tenait prête à faire jouer au réfecteur un rôle capital dans la jonglerie commencée...

Peu à peu la fumée pâlit... le nuage devint transparent.

Bientôt madame de Simeuse entrevit, comme à travers une gaze, la forme élégante et hardiment campée d'un homme debout et immobile.

A cette minute précise la Goule dirigea toute la lumière de la lampe sur la figure pâle et haute de cet homme, lui faisant ainsi un auréole étrange et d'un aspect vraiment fantastique.

—Le baron de Kerjean ! murmura la duchesse d'une voix sourde.—Oh ! c'est lui ! c'est bien lui !

Déjà Péline venait de jeter sur les charbons ardents une seconde poignée de poudre blanche, et des vapeurs épaisses enveloppaient de nouveau dans leur voile insondable la vision et les spectateurs.

Lorsque ce voile s'évanouit le gentilhomme avait disparu, la porte secrète était refermée.

—En savez-vous assez, madame?... —demanda Péline à la duchesse, devenue livide sous son masque.

Pour toute réponse madame de Simeuse mit une lourde bourse pleine d'or dans la main de la Goule.

—Vous êtes généreuse,—reprit cette dernière,—et si l'on vous rend de grands services, du moins vous les payez largement. N'avez-vous plus de questions à m'adresser ?

La duchesse secoua la tête négativement.

A continuer.

ENCAN

100 pièces de cachemire, acheté à l'encan sont offertes au magasin du soir assigné pour 12 cents la verge seulement.

Qu'on se hâte d'en profiter.

L'assortiment des marchandises d'automne est au grand complet, nous sollicitons le public de payer une visite

Au Magasin du bon marché

Un assortiment de fourrure considérable, tel que CAPOTS POUR MESSIEURS, MANTEAUX POUR DAMES, CASQUES POUR MESSIEURS, DAMES ET ENFANTS, COLLETTES, MANCHONS, PEAUX DE BUFFLE, PEAUX GRISE, ETC., ETC.

Le tout à des prix qui défient toute compétition.

A l'Enseigne du Lion d'Or, 11

J. - Bte. MICHAUD,

16, COTE DU PASSAGE.

Lévis, 26 octobre 1883.

Machine à cigarettes

A l'usage des familles

(Brevetée par le Dr Ed. Casgrain.)

Cigarettes grosses ou petites à volonté, une main exercée en fait 300 à l'heure. Elle fonctionne facilement, est solide et jolie : la seule pratique inventée. Boîtier en nickel, ruban en soie.

En vente chez tous les marchands de tabac.

Escompte libéral aux détaillants.

S'adresser aux AGENTS : MM. J. Amyot et frère, 33 rue St-Pierre, Québec.

26 octobre 1883.

BERNIER & ROY

AVOCATS,

78, Rue Commerciale

LEVIS.

Propriété à vendre

Une propriété de 25 à 30 arpents de profondeur sur quatre arpents et quatre perches de superficie avec indépendance, située dans la paroisse de Saint-Thomas de Montmagny à des conditions très faciles.

S'adresser à Mlle Henriette Tétu, fille de feu François Tétu, arpenteur de Saint-Thomas de Montmagny.

HENRIETTE TETU.

Lévis, 29 octobre.—2m

ETABLISSEMENT de FERBLANTIER

POELES SOURDS

AMÉLIORÉS et PATENTÉS.

Le soussigné tout en adressant ses plus sincères remerciements au public, en reconnaissance de son généreux patronage, à l'honneur de l'informer qu'il a obtenu de nombreux certificats qui, tous, recommandent hautement l'efficacité de ses célèbres poeles sourds. Toutes les familles qui en font usage déclarent formellement qu'ils ajoutent au bien-être l'avantage d'une grande économie.

Le soussigné exécute toute commande dans sa branche industrielle avec la plus scrupuleuse attention.

Une visite est sollicitée, surtout pour se rendre compte de l'efficacité de ses poeles sourds.

GEORGES BROUSSEAU,

FERBLANTIER,

Au No. 37, rue St-Paul, vis-à-vis l'établissement de M. M. Lecière & Letellier.

Québec, 8 oct. 1883.—m

AU PUBLIC

Voici l'hiver qui va bientôt venir, chacun doit examiner ses fourrures. Les uns ont des casques ou des manchons à refaire, des paletots à réparer. D'autres ont besoin de tous ses articles, achètent des peaux et pour la confection s'adressent à une personne du métier.

C'est pourquoi Mme BAILLARGEON désire faire connaître au public son adresse : COTE DU PASSAGE, porte voisine de M. Vallière, cordonnier.

Madame Baillargeon s'engage à exécuter promptement et à la plus grande satisfaction toute commande qu'on voudra lui confier.

De nombreuses années d'expérience en ont fait une ouvrière habile et qui méritent une nombreuse clientèle.

Lévis, 6 septembre 1883.—2m

On demande

Une servante pouvant fournir de bonnes recommandations.

S'adresser à

Madame MERCIER,

Côte du Passage, Lévis.

CANAUX DU ST-LAURENT

Avis aux Entrepreneurs.

L'adjudication des travaux à l'entrepreneur du canal Cornwall, et ceux à l'entrée supérieure du canal Rapide Plat, qui devait avoir lieu le 3^{me} jour de novembre prochain, est inévitablement remise aux dates ci-dessous.

Les soumissions seront reçues jusqu'à mardi, le quatrième jour de décembre prochain.

Les plans, devis, etc., pourront être examinés aux endroits déjà mentionnés dès et après mardi le vingtième jour de novembre.

Pour les travaux à la tête du canal de Galops, les soumissions seront reçues jusqu'à mardi le dix-huitième jour de décembre. Les plans et devis, etc., pourront être examinés aux endroits déjà mentionnés dès et après Mardi le quatrième jour de décembre.

Par ordre,

A. P. BRADLEY,

Secrétaire

Dép. des Chemins de fer et Canaux,

Ottawa, 20 Octobre 1883.

Avis aux ENTREPRENEURS

ON recevra à ce Bureau, jusqu'au DREDDI le 30ème jour de Novembre prochain, inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au soussigné, tant pour soumission de soumissionnaires à la Rivière du Loup, que pour construction d'une extension à la Rivière du Loup (en bas), C. Temiscouata, Québec, d'après le devis que l'on pourra voir le LUNDI, le 5 Novembre prochain dressant à M. A. R. McDonald tendant du Chemin de Fer Int. à la Rivière du Loup, et à J. J. Eor., Ingénieur en chef des Travaux Publics, de qui l'on peut curer des formules de soumission.

Les soumissionnaires sont priés de ne pas prendre leurs soumissions en considération qu'en autant qu'elles sont faites sur les formulaires imprimés par le Ministère, et qu'elles sont par les soumissionnaires eux-mêmes.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de Banque, accepté et payable à l'ordre de l'honorable M. des Travaux Publics, pour une somme de cinq pour cent du montant de la soumission. Ce chèque sera considéré comme une cautionnement et sera restitué au soumissionnaire qui ne sera pas accepté, et qui n'aura pas fait de demande de se faire, ou s'il a été accepté, le chèque sera restitué au soumissionnaire.

Le Ministère ne s'engage à la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. H. ...

Ministère des Travaux Publics,

Ottawa, 20 oct. 1883.

M. Curodeau

Ferblantier et Plombier

Rue Commerciale, LEVIS

M. Curodeau, tout en remerciant ses amis et le public en général de l'intérêt qu'on a bien voulu lui porter depuis son établissement à Lévis, et de nouveau la visite des personnes qui auraient besoin de toutes sortes de travaux que comprend cette branche d'industrie, tels que ustensiles de cuisine, poeles, sortes de ferblanc, bombe, etc., pour poele de cuisine et vaisseau, genre fait sur demande de l'Etat. Aussi vaisseau en cuivre de tout genre. E. Curodeau est aussi plombier, vreur en ferblanc, en tôle, zinc, et pose d'appareils de gaz, d'aqueducs, etc., et est pour lui une spécialité. Les travaux sont exécutés avec la plus grande attention. Tous les ouvrages sont garantis. Qu'on lui fasse une visite.

Terres à vendre

Une terre de 26 arpents de superficie sur neuf arpents de largeur, avec divers bâtiments, etc., etc., et située à 4 arpents de l'église Saint-Anselme, de concession Sainte-Anne.

Une autre terre de deux arpents de superficie, et avoisinant la première.

Et une troisième terre très bien bâtie et située à une lieue et demie des précédentes.

Le tout est en très bon ordre et sera vendu à des conditions faciles.

S'adresser à

Mme Vve BASILE GAGNE,

Saint-Anselme.

Pour toutes informations, on peut aussi s'adresser à

Mlle FORTIER,

Bureau de poste de St-Anselme.

Lévis, 3 novembre.—15j

L'Union des Cantons de l'Est, a propos de la lutte qui se poursuit actuellement à Lévis, déclare "qu'il n'est que justice de laisser à M. Mousseau le temps de remplir son programme qu'il a bien comploté à exécuter d'ailleurs, en ce qui regarde les économies promises."

Et notre confrère se pose la question suivante: "Est-il dans l'intérêt du pays qu'il y ait échange de gouvernement?" Sa réponse est catégorique et très juste:

"Supposons que M. Mousseau soit renversé. Qui lui succédera? M. Mercier très probablement."

"Pour notre part, nous croyons que le jeu n'en vaudrait pas la chandelle. M. Mercier n'a même pas la confiance des libéraux, comment voudrait-on qu'il eût celle des conservateurs?"

LA CLIQUE

M. Mercier, le chef des libéraux à Québec, quand il sort de "clique." Et qu'il remonte pas au délégué. Lisez:

"Québec, 8 février 1882

"Mon cher Cauchon,

"Mes ennemis vont tenter un mouvement contre moi au Club National demain soir (vendredi). Il faut les dégrader. Seriez-vous assez bon pour me donner un coup de main afin d'avoir mes amis présents?"

Il faudrait égarer cette clique de la Patrie, si l'on veut faire quelque chose.

A vous,

HONORÉ MERCIER."

La clique dont parle M. Mercier, c'étaient les libéraux qui avaient fondé, quelques jours auparavant, le 2 février 1882, l'association libérale de Montréal:

Président, C. A. Geoffroy; vice-président, F. L. Béique; trésorier, honorable J. R. Thibautaud; secrétaire, Édouard Beausé, Comité exécutif: Jacques Grenier, H. Beaugrand, F. O. Binière, Joël Leduc, Louis Tourville, Édmond Laroche, P. H. Roy, L. C. Leboeuf, O. Robert, Raymond Préfontaine, J. E. ROBIDOUX, Antoine Hamilton, J. N. Bienvenu, L. S. Olivier, D. Z. Bessette, Achille Dorion, J. B. A. Béique, G. A. Morrison, N. S. Saint-Jean, Amédée Lamarche, A. Racine, L. H. Sénécal, Arthur Roy.

La clique, comme on le voit, est nombreuse. On se demande si c'est la clique du parti, ou le parti de la clique.

Autre problème: M. Lemieux est-il dans la clique, ou hors de la clique? M. Lemieux est à M. Mercier: comme la clique à X.

LA SOUSCRIPTION DE CHICOUTIMI

Nous avons publié, l'autre jour, une correspondance au sujet de la souscription de cent mille piastres que la compagnie du chemin de fer du lac Saint-Jean demande au comté de Chicoutimi. C'était un plaidoyer en faveur du préfet du comté qui a refusé de voter lorsque la question a été mise aux voix à l'assemblée du conseil.

Nous n'avons pas l'intention d'intervenir dans le débat que cette question semble vouloir soulever dans la presse. C'est une affaire locale et qui doit être laissée à la sagesse des habitants du comté de Chicoutimi qui y sont plus particulièrement intéressés.

Mais, pour être juste, nous croyons devoir publier aujourd'hui certains renseignements que nous a communiqués un citoyen de la paroisse Saint-Jérôme. Ce monsieur paraît être bien au courant de cette question qu'il a dû étudier attentivement.

Il s'explique mal la conduite de monsieur le préfet en cette circonstance. Sans avoir pris l'avis des contribuables de la paroisse Saint-Jérôme, dont il est le premier magistrat, il a refusé de voter pour la souscription. La loi lui permettait d'agir ainsi, mais les trois quarts des contribuables de la paroisse ne l'entendaient pas de cette manière.

Ils ont donc été fort désappointés, mais avec la majorité du comté, ils ne se tiennent pas pour battus.

On fait de nouvelles démarches qui, nous l'espérons, seront couronnées de succès. Des requêtes se signent dans toutes les paroisses et le résultat est facile à prévoir. La majorité des habitants va se prononcer carrément en faveur de la souscription de cent mille piastres pour une voie de communication qui leur ouvre un marché, où ils pourront écouler avantageusement et facilement leurs produits.

Electeurs de Lévis, sera-t-il dit que dans un comté comme le nôtre, on soit obligé d'aller chercher un député résidant à Québec.

Choisissons un des nôtres, un homme qui réside au milieu de nous, qui connaît nos intérêts, qui sera toujours prêt à les défendre soit par sa plume, soit par sa parole.

COURRIER DE LEVIS

Immigrants.—Le nombre des immigrants arrivés au Canada durant le mois d'octobre est de 21,181—soit 166,933 depuis le 1er janvier 1883. De ce nombre 99,942 se sont fixés dans notre pays.

Exposition.—Nous avons déjà annoncé qu'à l'exposition de pisciculture, en Angleterre, le Canada avait obtenu dix-sept médailles d'or, dont une pour sa collection de poissons empaillés. A ce sujet, nous lisons dans le Field de Londres:

"Le gouvernement canadien a obtenu une médaille d'or pour sa collection de poissons empaillés; il aurait mérité une médaille de diamant."

Une injustice.—On écrit de Roxton Falls.

MM. Proutz et Miller ont ici une scierie considérable, où environ 50,000 billots de pruche et d'épinette sont convertis en planches chaque année. Ils emploient de quinze à vingt hommes, presque tous Canadiens-français.

Le jour de la Toussaint, ces derniers n'ayant pas travaillé parce que ce jour est fête d'obligation pour les catholiques, on les a remplacés par des protestants.

En agissant ainsi, MM. Proutz et Miller n'ont certainement pas fait acte de tolérance ni de respect pour la croyance des autres.

Noyade à Trois Pistoles.—Dans la soirée du 6 novembre, un jeune homme du nom de Saint-Pierre, unique soutien de sa mère pauvre et veuve, a été victime de son amour fraternel et s'est noyé à Trois Pistoles dans les circonstances suivantes:

Il s'était embarqué, vers le soir, dans une goélette, comme matelot. Au commencement de la soirée, sa mère s'aperçoit qu'il a oublié son casque d'hiver... le pauvre enfant va souffrir du froid... vite, elle envoie son autre garçon, âgé de neuf ans, le lui porter.

L'enfant arrive au rivage, la goélette est à queques arpent. Il s'embarque dans une petite chaloupe et malgré l'obscurité, il va essayer de franchir la distance qui le sépare de son frère. Il voit à peine à un pied devant lui et le pauvre petit ne peut plus diriger son embarcation; il appelle au secours et ses cris sont entendus de son frère. Celui-ci n'hésite pas à se porter au secours du naufragé; il lance un panneau à la mer et il va essayer de sauver celui que le péril menace.

Malheureusement, la mer est grosse, il souffre une forte brise et le danger est grand. En effet, à peine venait-il de quitter la goélette, qu'il pique une tête dans le fleuve.

Alors, il se passe une scène navrante. L'un crie: "à moi, je me noie!" Mon Dieu! miséricorde!" "Marie, à mon aide!" Le petit frère répond: "courage!" et il essaie en vain de rejoindre celui qui s'est dévoué pour lui.

Mais les cris vont s'affaiblissant; bientôt on n'entend plus rien; c'est le silence de la mort! La pauvre victime a succombé.

Le lendemain, on retrouvait son cadavre sur le rivage et l'on allait chercher le plus jeune enfant que la mer avait jeté sur flot à quelque distance. Le petit infortuné était vivant, mais épuisé par la fatigue et la douleur et traîné de froid.

La présence d'un aussi triste spectacle, on peut juger de la douleur de la pauvre mère.

Cet événement a produit une profonde sensation dans la paroisse.

M. Lemieux, dimanche, à St.-Nicolas, louangeait M. Paquet. Hier, son organe l'Electeur traite M. Paquet de transfuge politique et de misérable qui a vendu son honneur et sa conscience pour un peu d'or. Electeurs de St.-Nicolas, qui avez suivi M. Paquet, voilà comment on vous respecte.

COURRIER DE QUEBEC

Examen.—M. Cavanagh, inspecteur des douanes, procède en ce moment à l'exercice de ses devoirs à la maison des douanes de Québec.

La Ligue.—La nouvelle branche de la Ligue nationale irlandaise compte cent membres.

Bibliothèque.—Les villes de London et de Saint-Thomas, dans l'Ontario, se préparent à établir, chacune une bibliothèque gratuite. Quand donc la ville de Québec ferait-elle un mouvement en ce sens?

Dangereux.—Nous attirons l'attention des autorités sur le fait que chaque jour des briques se détachent des ruines des magasins de MM. Hossack, Woods & Cie, coin des rues Dalhousie et Leadenhall. On devrait en prévision des grands vents d'hiver abattre ces menaces perçutuelles.

Billard.—Le tournoi au billard s'est terminé par le triomphe de M. Alfred Vézina. M. Bolduc lui a chaudement disputé la victoire et il ne l'a perdue

que par cinq points. Ces messieurs sont tous deux de forts joueurs.

Mort subite.—Un nommé Isaac Houde, charretier, demeurant au faubourg St-Jean, est mort hier matin subitement. Il s'était rendu sur le quai Renaud, de bonne heure, avec son fils pour charroyer du bois. Se sentant indisposé, il s'était appuyé le long d'une corde de bois et son fils ne le voyant pas remuer, s'est approché de lui et l'a trouvé mort.

Banquiers.—Le nouveau caissier de la banque British North America, M. Corran, est arrivé à Québec et loge à l'hôtel Saint-Louis.

L'inspecteur de la banque des Marchands, M. Plummer, est en ville. Sa visite a pour objet de surveiller de près les opérations du commerce de bois. Ce commerce mérite une attention particulière, et certaines institutions financières de Québec le savent par les pertes énormes qu'elles ont éprouvées, il y a quelques années.

Notes personnelles.—M. Wood, de Winnipeg, est arrivé à Québec.

Messieurs les députés Robillard et Caron sont à Québec, et logent à l'hôtel Saint-Louis.

L'homicide.—L'enquête est terminée. Les médecins ont déclaré que la défunte avait succombé à une inflammation de poumons et ils ont aussi observé sur le cou des marques d'ongles.

Le jury a rendu un verdict d'homicide contre Gambleton.

Comme nous l'avons dit hier, les principaux témoins ont été logés en prison, jusqu'au prochain terme de la cour criminelle.

Collision.—La barque Jessie Douglass, ayant fait voile de Québec pour Greenock avec un chargement de bois, est venue à l'abordage avec la barque Prince Patrick, en route pour Liverpool.

Ce sont là les deux bâtiments en détresse qu'on a vus l'autre jour à l'île Blanche.

Le Jessie-Douglass a été ramené à Québec par le remorqueur Champion, mais à quelque distance du port un nouvel incident est arrivé. Hier matin, avant la tempête de neige, le remorqueur passa en dehors du chenal du nord et vint s'échouer avec le bâtiment à l'embouchure de la rivière Saint-Charles. Ils sont restés là jusque vers le milieu de l'après-midi, à ors qu'à la marée montante les remorqueurs Chalenger et Jones ont remis la barque à flot; elle est à présent dans le bassin Louise. Son mâât d'artimon est rompu, elle a une voie d'eau au-dessous de sa ligne de flottaison, et quelques autres dommages moins importants.

La barque Prince Patrick qui est arrivée, hier au soir, à la remorque du Lake, a reçu aussi plusieurs avaries. Il lui manque son grand mâât et son mâât de misaine.

Douane.—On a perçu à la douane de Québec, le 14 novembre, la somme de \$2,838 26.

Les électeurs de Lévis veulent avoir un député qui réside dans le comté.

FAITS DIVERS.

Maritime.—Le navire à vapeur Buenos Ayrean est arrivé hier au soir avec 10 passagers de deuxième classe et 32 d'entrepont.

Il a débarqué aussi 23 veaux Polled Angus, appartenant à M. Norris. Dix chevaux de la race Clydesdale et six poneys Shetland seront débarqués à Montréal.

Le capitaine rapporte que le bâtiment a éprouvé de gros temps dans le golfe. —Le Hanoverian, aussi de la ligne Allard, arrivera cette après-midi, avec 2 passagers de cabine, 9 de deuxième classe et 3 d'entrepont.

—Le bateau à vapeur Montmagny, qui fait le service entre quelques paroisses du bas du fleuve et le port de Québec, s'est échoué hier matin, près de la Pointe Saint-Vaier. On a dépêché le remorqueur Victor sur le lieu du naufrage.

Hommes riches.—Parmi la liste des riches citoyens de Winnipeg, donnés par le Sun, nous trouvons les noms canadiens suivants: Hon. Joseph Cauchon, \$196,500, et Thibautaud frères \$103,000.

DECES.

COUTURE.—Ce matin, est décédée à l'âge de huit ans et quatre mois, Marie Anna, enfant bien-aimée de M. Pierre Couture, maçon. L'inhumation aura lieu samedi, à une heure.

Le convoi quittera la résidence de M. Couture, rue Wolfe.

SAMSON.—A St-Roch de Québec, le 12 du courant, à l'âge de 69 ans, madame Marguerite Samson, épouse de feu J. Dussault, après quelques heures de maladie seulement. Elle laisse pour deplorer sa perte un grand nombre de parents et amis qui la regretteront longtemps.

Les funérailles auront lieu à l'église St-Roch, le 16 à 8 heures.

Le convoi quittera la demeure de la défunte, rue de la Chapelle no. 16, à 7 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L. E. N. PRATTE, IMPORTATEUR DE PIANOS et ORGUES

Américains, Européens et Canadiens,

gents en gros et en détail pour les célèbres maisons suivantes:

Pianos

HAZELTON FRÈRES, HAZEL, New-York. DOMINION ORGAN & PIANO CO., Boumanville, O.



Orgues

DOMINION ORGAN & PIANO CO., Boumanville, O. KARN & Co., Woodstock. AMERICAN AUTOMATIC ORGAN CO., Boston.

Et autres maisons Canadiennes, Américaines et Européennes.

Et autres maisons Canadiennes et étrangères.

Huit Premiers Prix et Diplomes d'honneur:

et un SECOND PRIX ont été décernés à mes instruments à l'Exposition de la Puissance, Montréal, 1880. Ce nombre est plus considérable que celui accordé à aucune autre maison Anglaise ou Canadienne.

Tout instrument est vendu tel que représenté, sinon la vente est nulle. Prix plus bas que partout ailleurs et aussi bas que le permet la qualité supérieure des instruments. Conditions faciles, Satisfaction garantie. Vieux instruments pris en échange. Pianos et orgues d'occasion de tout prix et à bon marché; ces derniers peuvent être achetés avec confiance, vu que tous les instruments inférieurs sont envoyés à l'étranger. Une visite est respectueusement sollicitée. Catalogues illustrés et liste des acheteurs expédiés sur demande.

Constantement en magasin AU DELA D'UNE CENTAINE de pianos carrés, droits et à queue, et d'orgues d'église et de salon à des prix variant de \$50 à \$1,200, offrant ainsi le choix le plus considérable qu'il y ait en Canada. Le billet de passage aller et retour de Québec à Montréal sera payé à toute personne qui achètera un piano.

ENTREPOT ET SALLES DE VENTE:

No. 280, Rue Notre-Dame,

(MAGASIN DE MUSIQUE DE A. J. BOUCHER)

MONTREAL.

Seule agence au Canada pour le célèbre PIANO HAZELTON.

TABLEAU DES MAREES.

Table with columns: JOURS, DATE, MATIN, SOIR. Rows for Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche.

Phase de la lune.—Premier quartier, mercredi, 7 nov. à 6 44 h. p. m.

CANADA, Province de Québec, District de Québec.

Dans la Cour Supérieure.

Le deuxième jour de novembre, mil huit cent quatre-vingt-trois.

No. 1772

Eusèbe Moreau de la cité de Québec, tailleur.

Demandeur,

Jean-Baptiste Linteau et Joseph Linteau, son fils, tous de la Paroisse de St-Amébroise de la Jeune Lorette et Honoré Linteau aussi du même lieu résidant à St-Colombe de Sillery.

Défendeurs

Vu la requête présentée de la part du demandeur, aussi affidavit produit et le rapport d'huissier fait au bref de sommation émané en cette cause; Et vu qu'il appert que le défendeur Honoré Linteau a laissé son domicile en la prov. de Québec, que le dit défendeur par un avertissement à être inséré deux fois en langue anglaise dans le journal appelé le "Daily Telegraph," publié en cette langue en la cité de Québec et deux fois en langue française dans le journal "Le Quotidien" publié en la ville de Lévis, soit sommé de comparaître devant cette cour et répondre à la demande du demandeur en cette cause sous deux mois à compter de la dernière insertion du dit avertissement et qu'à défaut par lui de ce faire, il soit permis au demandeur de procéder à preuve et à jugement contre lui comme dans une cause par défaut.

FISKE, BURROUGHS & CAMPBELL, P. C. S.

BLANCHET AMYOT & PELLETIER, Procès demand.

District électoral de Lévis AVIS

Je donne, par le présent avis, que ce jour, à onze heures A. M., M. Joseph-Edmond Roy, de la Ville de Lévis, écrivain Public, l'un des candidats à l'élection du District électoral de Lévis, pour un Député à l'Assemblée Législative de la Province de Québec, laquelle a été ouverte ce jourd'hui, à une heure P. M., a nommé, pour son Agent d'élection, Alphonse Bernier de la dite Ville de Lévis, écrivain Public, et que François-Xavier Lemieux, de la cité de Québec, écrivain, avocat, aussi candidat à la dite élection, a, le même jour, à midi et quinze minutes, nommé pour son Agent d'élection, M. Marc Couture, de la dite Ville de Lévis marchand.

L. N. CARRIER, Officier-Rapporteur, Lévis, 9 novembre 1883.

Erable à Giguere

Les amateurs de l'Erable à Giguere voudront bien se rappeler que l'automne étant la saison la plus favorable pour semer la graine, je la leur vendrai pour 25 cents l'once et expédie franco par le retour de la maille.

J'ai aussi en main la graine du noyer noir.

Vous trouverez toujours à sa pharmacie, drogues, médecine à patente, articles de fantaisie pour cadeaux de jour de fêtes, etc., etc.

Au mois prochain, je recevrai une foule de jouets des plus variés pour nouvel an.

Adressez vous à S. MARMET, pharmacien, Côte du Passage, Lévis, 15 octobre, 1883.

A VENDRE

Un corbillard presque neuf. Conditions faciles.

S'adresser au Revd M. FAFARD, Curé de St-Joseph de Lévis, Lévis, 13 octobre — 1m

LE "MAIL" HEBDOMADAIRE

Est de beaucoup en avant de tout autre Journal canadien:

\$1 par année,

Il a la circulation la plus considérable; il publie les nouvelles les plus récentes, tant locales qu'étrangères. Il y a une belle page pour le feuilleton. La page consacrée à l'agriculture est soigneusement faite. Il y a aussi une colonne pour les matières légales, l'économie domestique et pour les enfants.

Le MAIL est la grande source pour les annonces de FERMES A VENDRE.

ON DEMANDE DES AGENTS.

Adresser: LE MAIL, Toronto.

Le MAIL QUOTIDIEN

Est lu par tous les marchands, manufacturiers, hommes de profession, et les fermiers les plus riches du Canada.

LE MAIL HEBDOMADAIRE

Circule presque exclusivement parmi les fermiers. Il a tout près d'un demi million de lecteurs.

La circulation du MAIL quotidien et hebdomadaire est de 90,000 copies et si leurs lecteurs réguliers embrassent une si vaste proportion de la population anglaise qu'il dit que sa circulation est universelle dans tout le Canada.

LIGNE ALLAN

Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des Mallets Canadiennes et des Etats-Unis

1883 Arrangements d'été 1883.

CETTE LIGNE se compose de puissants steamers en fer de forte classe suivants, bâtis sur le Clyde, à double engin. Ils sont construits à compartiments étanches, surpassent les autres en force, rapidité et confort, renferment toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique peut suggérer, et ont fait la plus courte traversée.

- Kaisseaux. Tonnage. Commandants WEMIDIAN.....6100 (en construction) PARISIEN.....5400 Capt J. H. Wylie SABBINIAN.....4650 Capt J. E. Dutton POLYNESIAN.....4100 Capt B. Brown SARMATIAN.....3600 Capt J. Graham GECASSIAN.....4000 Lt. Smith. I. N. R. PERUVIAN.....3400 Capt J. Ritchie NOVA SCOTIAN.....3300 Capt Richardson HIBERNIAN.....3440 Capt Hugh Wylie GASPAN.....3200 Lt. Thompson, B. N. R. AUSTRIAN.....2700 Lt. R. Barrett, B. N. R. NESTORIAN.....2700 Capt. D. J. James PRUSSIAN.....3000 Capt A. McDougall SCANDINAVIAN 3000 Capt J. PARK SIBERIAN.....4600 (en construction) MANOVERIAN.....4000 Capt J. G. Stephens BUENOSAYBEAN 3800 Capt J. Scott GIBELAN.....4000 Capt Barclay GRECIAN.....3600 Capt LeGallais MANITOBIAN.....3150 Capt Macnicol CANADIAN.....2900 Capt C. J. Menzies PRINCIPALIAN.....2800 Capt John Brown WALDENSIAN 2600 Capt Moore LUCERNE.....2200 Capt Kerr FOUNDLAND 1500 Capt Mylius ACADIAN.....1350 Capt McGrath

La route la plus courte entre l'Amérique et l'Europe, (cinq jours seulement d'un continent à l'autre).

Les Steamers de la Malle de Liverpool, Londonery et Québec partant de Liverpool chaque JEUDEI et de Québec chaque SAMEDI, arrêtant à Lough Foyle pour débarquer les passagers et les mallets allant en Irlande ou en Ecosse en venant, partiront

- DE QUEBEC. CIRCASSIA.....Samedi, 3 nov. POLYNESIAN.....Samedi, 10 " PARISIEN.....Samedi, 17 " PERUVIAN.....Samedi, 24 " Prix de passage pour Québec.

Cabine.....\$70 et \$80 (selon les accommodements). Entrepont.....\$25.00

Les steamers faisant le service de Glasgow et Québec partant de Québec pour Glasgow: MANITOBIAN.....28 octobre. AUSTRIAN.....4 novembre BUENOS AYREAN.....13 " MANOVERIAN.....30 "

Les steamers de la malle de Liverpool, Queenstown, St-Jean, Halifax et Baltimore, partiront comme suit:

- D'HALIFAX. NOVA SCOTIAN.....5 novembre. HIBERNIAN.....19 " Prix de passage entre Halifax et St-Jean: Cabine...\$20.00 | Intermédiaire...\$15.00 Entrepont.....\$6.00

Cabines et lits retenus sur paiement d'avance. Un médecin expérimenté se trouve sur chaque vaisseau. Connaissances directes pour toutes les parties du Canada et des Etats de l'Ouest terminées à Liverpool et à tous les ports de mer du continent. Une allée avec les mallets et les passagers à destination du Liverpool, quittant le quai Napoléon tous les samedis matin à neuf heures précises, pour se rendre au lever. Pour autres informations s'adresser à ALLANS, RAE et Cie., Agents 20 mai 1883.

Moulin à Coudre

Achille Dugas Agent général pour la province de Québec pour la machine à coudre Osborn "A" amélioré

Modiste, Tailleur, Cordonnier, etc., etc. Informe le public en général qu'ayant été nommé seul agent pour "OSBORN A" qu'il vendra à 25 pour cent meilleur marché que partout ailleurs pour UN MOIS SEULEMENT. Donc avis aux personnes ayant besoin de machine à coudre, de ne pas perdre cette chance d'acheter une bonne machine à bon marché.

Aiguilles, navettes, tournevis, halle, etc., etc. REPARATION de machine à coudre, UNE SPECIALITE. AGENTS demandés pour la vente de ces machines dans tous les comtés de la province de Québec.

367, rue St-Joseph, et 69, rue du Pont ST-JOCH, QUEBEC. 24 sept. 1883

M. Pierre Ouellet BARBIER

Bonnetier sincèrement ses amis et le public en général de l'encouragement qu'on a bien voulu lui accorder jusqu'à présent et il espère, comme par le passé, recevoir l'encouragement de ses amis et de toute personne qui aime à être servie avec promptitude, propreté et politesse; car c'est la manière dont on est servi à cet établissement. On y trouvera aussi un assortiment complet de tabac, cigares et pipes en bois de toute sortes et de tous prix.

PIERRE OUELLET, barbier. Rue Commerciale.

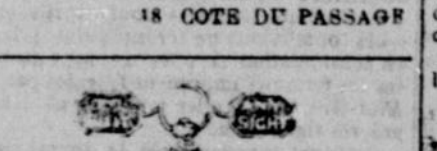
Nouvellement reçu AU BON MARCHÉ DE LEVIS

Un assortiment considérable de marchandises sèches, pour la saison du printemps. Savoir: Tweeds Canadiens tout laine de 45c et plus. Tweeds Ecossois; patrons à goût. Serge Française, de couleur; trois nouveaux.

Serge Française, noire, à 20.00 en bas de la valeur; achetées à l'encan. Une caisse de soie, gros grain, noire de Lyon. Une caisse de Cashmere noire, qualité extra. Un grand lot d'Etouffes à Robe (Job). Une caisse de Shirting, blanc, légèrement endommagé. Une caisse d'Indienne (Job).

Un grand lot de grandes serviettes, tout toile, à huit cents, Coton jaune, Coton à chemise, Coton à tablier, Toile de foin, Chapeaux pour hommes, femmes et enfants, etc., etc. Le tout à des prix qui défient toute compétition. Achetez nulle part, sans faire une visite au magasin DU BON MARCHÉ

J. B MICHAUD, 18 COTE DU PASSAGE



Odil. Vallieres

Horloger-Bijoutier, No 86, Rue COMMERCIALE A toujours en mains un assortiment complet de bijoux, tel que MONTRES-HOELOGES, BAGUES et JONGES. Montres et horloges réparées avec soin et garanties. Tavis 7 juin 1880

Chemin de fer Intercolonial.

ARRANGEMENT POUR LA 1883 Saison d'été 1883

LE ET APRES LUNDI, le 25 JUIN

Les trains de ce chemin de fer partiront et arriveront à la Station de Lévis, tous les jours (le dimanche excepté), comme suit: Départ des trains de Lévis.

Table with columns: Départ, Temps du C. de S., Temps de Québec. Express pour Halifax et St. Jean... 8.00 a.m. 7.45 a.m. Express pour Rivière du Loup et Ste-Fiacre... 1.15 p.m. 1.00 p.m. Accommodation... 7.35 p.m. 7.20 p.m.

Trains arrivant à Lévis

Table with columns: Express de Halifax et St. Jean... 8.35 p.m. 8.20 p.m. Express de Ste-Fiacre et Rivière du Loup... 2.10 p.m. 1.55 p.m. Accommodation... 5.15 a.m. 5.00 a.m.

Les Trains pour HALIFAX et ST-JEAN se rendent directement à leur destination, le dimanche, tandis que ceux de Halifax et St. Jean resteront à Campbellton. Les chars Pullman laissant Lévis, les Mardis, Jendis et Samedis se rendent directement à Halifax, et ceux qui partent les Lundis, Mercredis et Vendredis, se rendent directement à St. Jean. Les Trains sur le Chemin de Fer Intercolonial marchent d'après le temps de ce chemin de fer qui est de quinze minutes en avant de celui de Québec. D. POTTINGER, Surintendant en chef. Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B., 28 nov. 1882.



Elie Bedard

Importateur de Montres et Bijouteries

243, rue St-Paul

Le magasin le plus achalandé, le mieux assorti et le meilleur marché du quartier. Avec vous besoin d'une montre en or ou en argent, d'une chaîne, boutons d'acier, chemise, c'est chez M. Bedard qu'il faut aller.

Vous voulez faire un cadeau. Un collier ou une bague, des pendants d'oreilles ou des bracelets en or ou vous plairaient, vite allez chez M. Bedard. Si vous manquez des pièces d'argent-ries et c'est chez M. Bedard qu'il faut vous en procurer. Enfin, c'est là que vous devez acheter des horloges, des chaînes en or pour dames, etc., etc. Avant d'aller ailleurs arrêtez-vous l'adresse ci-dessus. Lévis 16 août.—6m

F. X. EMOND

Tailleur de pierre 41, RUE ST-GEORGE, LEVIS

Informe ses amis et le public en général qu'il a agrandi considérablement ses ateliers. Il vient de terminer un magnifique monument en granit qui a été placé dans le cimetière Mont-Marie par la famille Bertrand. M. Emond qui a étudié la sculpture du marbre et de la pierre aux Etats-Unis, avec les meilleurs ouvriers se chargera de toute commande concernant sa ligne. Les prix sont modérés.

TRAVERSE DE SAINT-ROMUALD ET SILLERY

NOUVEAU VAPEUR LEVIS CAPITAINE DESROCHER.

Le 2 et après le 9 octobre, (le temps et les circonstances le permettant), le vapeur sera quitté

Table with columns: New Liverpool, Québec. 8.00 A. M. 9.00 A. M. 10.00 A. M. 11.30 A. M. 3.00 P. M. 4.00 P. M.

DIMANCHE. 4.00 P. M. 1.00 P. M. Arrêtant à Saint-Romuald et au quai de M. Bowen, à Sillery, aller et retour. 3 octobre.

TRAVERSE DE L'ISLE D'ORLEANS

STEAMER "ORLEANS" CAPITAINE BOLDOC.

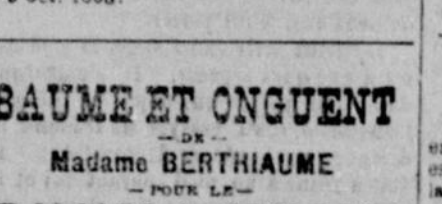
Le 2 et après le 9 courant, commencera ses voyages jusqu'à nouvel avis, si le temps et les circonstances le permettent comme suit:

Table with columns: DE L'ISLE, DE QUEBEC. 8.00 A. M. 11.30 A. M. 1.00 P. M. 2.00 P. M. 3.00 P. M. 4.00 P. M.

DIMANCHE 11.30 A. M. 1.30 P. M. 4.00 P. M. Arrêtera à St-Joseph de Lévis en montant et en descendant. 9 oct. 1883.

BAUME ET ONGUENT

Madame BERTHIAUME POUR LE RHUMATISME



LE GRAND REMÈDE FRANÇAIS. guérit le rhumatisme et ceux ou trois autres qui souffrent de douleurs violentes dans le coude pendant plus de 6 ans; je me suis mis à la suite de la médecine, mais aucun ne m'avait apporté de soulagement, quand j'eus essayé une bouteille de Baume de Madame F. Berthiaume contre les rhumatismes qui fit cesser la douleur complètement.

De J. H. Stockwell, de Montréal: J'ai souffert longtemps de douleurs graves dans l'œil droit, et je ne reçus aucun soulagement de l'usage de remèdes bien recommandés. Mais une bouteille de Baume de Mme F. Berthiaume contre le rhumatisme me guérit.

H. HASWELL, Agent de pharmaciens de gros, Montréal. O. J. DION, Pharmacien, Lévis. MADAME F. BERTHIAUME, Boite 178, B. P., Montréal. 19 fév. 1883. — la

DECOUVERTE IMPORTANTE

Diphtherine

Anti - Diphthéritique Spécifique contre la Diphthérie et autres maux de gorge guérissant Consommation, Bronchite et Rhumes.

LA DIPHTHERIE VAINCUE! Aux ravages de cette maladie terrible et réputée incurable, on a trouvé un remède qui n'a jamais failli. L'expérience de plus de dix années de succès constants, et des centaines de certificats adressés à l'inventeur des personnes notables et dignes foi, attestent l'efficacité vraiment étonnante de ce remède.

Inventé et préparé par le Docteur N. LAQUETTE, Lévis, P. Q.

En vente partout. Prix: 50 c. la bouteille. 19 juillet 1883.

COMPAGNIE DE NAVIGATION DU RICHELIEU ET D'ONTARIO

Ligne de la Malle Royale entre Québec et Montréal. Les magnifiques bateaux qui composent cette ligne de première classe sont QUÉBEC et MONTREAL.

Le QUÉBEC, en fer, capt. Nelson, laisse le quai Napoléon les mardis, jendis (samedis à 5 heures, p. m.) Le MONTREAL, en fer, capt. Roy, les undis, mercredis et vendredis à 5 heures p. m. arrêtant à Batiscan, Trois-Rivières et Sorel et arrivant de bonne heure le matin.

On peut se procurer des billets et des cabines chez R. M. Stocking, vis-à-vis l'hôtel Saint-Louis et au bureau de la compagnie, quai Napoléon. A. DESFORGES, Agent. 18 mai 1883.

AVIS

Le soussigné invite ses amis et le public en général à visiter son établissement qui est maintenant un des plus spacieux de la Basse-Ville, et aussi un des mieux assortis.

DEPARTEMENT DES MESSIEURS

On trouvera dans ce département tout ce qu'il y a de plus haut goût et de plus riche en mouchoirs de soie, cravates, collets, poignets, chemises en toile blanche et de couleurs, chaussettes, camisoles, caleçons, grandeur extra toujours en mains, bretelles en soie, pardessus imperméables, parapluies en caoutchouc, etc., etc.

Le plus grand département de toute la Cité, de Valiseset Porte-Manteaux.

Valises de 1.00 à \$18.50 Porte-Manteaux de 50 cts à \$11.00 Habillements de messieurs et d'enfants très bien confectionnés et vendus à des prix défiant toute compétition.

Grand choix d'étoffes (tweed) canadiennes, Anglaises et Ecossoises, Serges noires, brunes, grises et bleues. Habillement en tweed d'Halifax (de toute nuance) faits sur commande pour \$8.00.

Deux tailleurs spéciaux sont attachés à l'établissement. ACHILLE P. CARON, No. 9, 11, 13, rue Notre-Dame, Basse-Ville, Québec. 18 mai 1883.—6m

"LE QUOTIDIEN"

Journal du jour PARAISSANT TOUS LES JOURS

Prix de l'abonnement: Un an \$2.50 Six mois 1.25 Trois mois .66

Taux des annonces: première insertion 10 cts. la ligne. insertion subséquente 5 " "

Meubles et effets à bon marché

Nap. Arsenault,

No. 72, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC.

A l'honneur d'informer le public qu'il continue comme par le passé à acheter tout espèce de meubles et effets de second main, Hongrie, etc., etc.

Il profite de cette circonstance pour annoncer qu'il tient aussi un grand assortiment de meubles neufs en frêne, plaqués en noyer noir, tels que bureaux à toilette, couchettes, commodes, etc; paillasses à ressort, matelas en érin et en laine, et une grande variété de chaises en canna, trouée et en bois, provenant de la manufacture américaine.

Ainsi: une grande quantité de toutes espèces d'effets qu'il serait trop long d'énumérer. Le tout vendu à des prix qui défient toute compétition.

ATTENTION!

CHAQUE TORQUETTE DU MYRTLE NAVY! PORTE LA MARQUE

T. & B. EN LETTRES BRONZÉES. AUCUNE AUTRE MARQUE DE COMMERCE

FEUILLETON DU QUOTIDIEN 15 novembre 1883.

LE Coup de Pouce

(Suite.)

Cette fenêtre était celle d'un fumeur ou M. de La Chanterie ne se tenait guère en été, et on passait de cette pièce dans le salon et dans la salle à manger. La chambre à coucher, le cabinet de toilette et le cabinet de travail se trouvaient au premier étage. Naturellement Julien visita d'abord le rez-de-chaussée et reconnut avec une satisfaction mêlée de surprise qu'une assez belle argenterie placée en évidence sur les dressoirs de la salle à manger n'avait point été soulevée. Tous les buffets et tous les tiroirs étaient ouverts, mais, on y avait laissé les couverts d'argent et diverses bagatelles précieuses.

Un soupçon commença presque aussitôt à poindre dans son esprit et il grimpa rapidement l'escalier, suivi du valet de chambre, qui n'exprimait ses sentiments que par des exclamations rares et proférées sur

un ton convenable. Dans la chambre à coucher, les voleurs avaient montré moins de discrétion et surtout moins de désintéressement. Ils avaient fracturé un meuble de Boule où Julien serrait ses papiers de famille, ses correspondances intimes et son argent courant. Cent et quelques louis qu'il y avait laissés la veille étaient évidemment passés dans les poches de ces messieurs, car il n'en restait plus un seul; mais les drôles espéraient sans doute trouver aussi des billets de banque, car un portefeuille bourré de lettres avait été éventré et vidé sur le parquet.

Julien, indigné de cette profanation, se précipita pour ramasser des souvenirs auxquels il tenait beaucoup parce qu'il lui venaient de sa mère, et il s'aperçut que toutes les lettres avaient dû être soigneusement examinées, car on les avait tirées de leurs enveloppes. Il fallait que ces chercheurs de chiffons signés par la Banque de France fussent gens bien minutieux pour avoir perdu leur temps à un pareil inventaire. Dans le cabinet de travail, c'é-

tait bien autre chose encore. Les cartons avaient été fouillés, et on ne s'était même pas donné la peine de les refermer. Les livres de la bibliothèque paraissaient avoir subi aussi une inspection détaillée, car ils n'occupaient plus leur place ordinaire sur les rayons; quelques-uns y figuraient la tête en bas, c'est-à-dire le titre renversé; d'autres gisaient épars au pied de la large armoire en chêne, où ils s'étaient habitués. On aurait dit que la pièce où Julien se tenait de préférence avait été mise à sec. Cependant, des armes d'un grand prix, qui garnissaient les panneaux de la boiserie, ne paraissaient pas, avoir existé les convoitises de ces étranges voleurs. Personne n'y avait touché, pas plus qu'à une fort belle pendule ancienne et à divers objets d'art. Décidément, les malandrins qui venaient de piller l'appartement n'étaient pas connaisseurs en curiosités; mais en revanche, ils affichaient un goût désordonné pour les papiers.

M. de La Chanterie fut si frappé de ces bizarres préférences, qu'au lieu de penser à les signaler à la justice, il éprouva

le besoin de s'isoler pour y réfléchir tout à son aise. Il commença par gronder sévèrement son valet de chambre et par lui défendre, non-seulement de porter plainte chez le commissaire mais encore de parler à personne de cette aventure.

Quelque inusitée que fût, en pareil cas, la recommandation du silence absolu, Laurent la reçut de son maître avec un sang-froid imperturbable et déclara qu'il s'y conformerait strictement. Julien le congédia après lui avoir donné l'ordre de faire remettre les carreaux coupés et de remplacer les persiennes bar des volets doubles de tôle. Après quoi, il s'enferma pour examiner les choses de plus près, et surtout pour méditer sur la cause des singuliers effets qu'il venait de constater.

Fallait-il imputer l'effraction et le vol à de vulgaires malfaiteurs, ou croire qu'en forçant la fenêtre et en bouleversant les meubles les envahisseurs avaient été poussés par un tout autre sentiment que celui de la cupidité?

(A continuer.)